

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 10 janvier 2022** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Simon Madore, maire
Monsieur Vincent Brochu, conseiller
Madame Sylviane Ferland, conseillère
Madame Guylaine Blouin, conseillère
Monsieur Denis Hébert, conseiller
Monsieur Gaétan Labelle, conseiller
Monsieur Guy Jubinville, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Simon Madore.

Sont également présents :

Monsieur François Fréchette, directeur général
Monsieur Benoit Marquis, trésorier
Madame Geneviève Dupras, greffière

Afin de tenir compte des nouvelles règles sanitaires édictées par, le ministre de la Santé et des Services sociaux, toute séance publique d'une municipalité ou d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public. Ces règles s'appliquent notamment aux séances ordinaires et extraordinaires du conseil municipal et aux séances du comité de démolition.

Lors de la séance du conseil du lundi 10 janvier 2022, à 19 h 30, les élus ont siégé à distance, par vidéoconférence, et la séance est webdiffusée

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021**
- 3. DÉLÉGATION**
- 4. RAPPORT DU MAIRE SUR DIFFÉRENTS DOSSIERS**
- 5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 5.1 Vincent Brochu
 - 5.2 Sylviane Ferland
 - 5.3 Guylaine Blouin
 - 5.4 Denis Hébert
 - 5.5 Gaétan Labelle
 - 5.6 Guy Jubinville

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

6. FINANCES

- 6.1 Autorisation d'effectuer les dépenses prévues à la liste des comptes du mois de décembre 2021
- 6.2 Dépôt des transferts budgétaires pour le mois de décembre 2021
- 6.3 Adoption des cédules de versements d'aide financière octroyés aux organismes de loisirs, de cultures, des parcs et de Rues Principales pour l'année 2022
- 6.4 Ordre à la greffière de procéder à la vente des immeubles pour le non-paiement des taxes foncières

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Dépôt du rapport des statistiques d'émission de permis de construction du mois de décembre 2021
- 7.2 Dépôt du rapport des statistiques d'émission de permis de construction pour l'année 2021

8. COMMUNICATIONS, CULTURE ET TOURISME

9. LOISIRS

- 9.1 Entente entre la Ville de Coaticook et Cogeco Connexion inc. pour offrir sans frais cinq (5) supports d'entraînement de patinage Mini-Zambonis Cogeco aux utilisateurs des parcs de la ville et autorisation de signature
- 9.2 Entente entre la Ville de Coaticook et L'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) pour la formation sur l'entretien des terrains de Baseball et autorisation de signature
- 9.3 Octroi d'une aide financière de 100 \$ au Conseil sport loisir de l'Estrie pour leur campagne annuelle de financement « Les amis des jeux du Québec - Estrie »

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

11. SERVICES EXTÉRIEURS

- 11.1 Entente entre la Ville de Coaticook et monsieur Charles Pouliot pour l'entretien de la patinoire au parc Denis-Madore et autorisation de signature
- 11.2 Réquisition numéro 2021-107 au montant de 13 032,93 \$ plus les taxes applicables, pour la réparation du camion balai de rue #73
- 11.3 Réquisition numéro 2021-108 au montant de 20 700 \$ plus les taxes applicables, pour l'achat de couvercles en aluminium pour les postes de pompage à Baldwin
- 11.4 Réquisition numéro 2021-109 au montant de 5 400 \$ plus les taxes applicables, pour l'achat et l'installation d'un

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

transmetteur et d'une sonde de niveau de chlore à l'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit

- 11.5 Réquisition numéro 2022-01 au montant de 99 035 \$ plus les taxes applicables, pour l'achat de transformateurs à mettre à l'inventaire

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13. COMMUNAUTAIRE

14. ADMINISTRATION ET CONSEIL

- 14.1 Nomination maire suppléant (double mandat)

15. RÉGLEMENTS

- 15.1 Adoption du règlement numéro 12-5 RM330-4 (2022) abrogeant et remplaçant le 12-5 RM330-3 (2020) et autres amendements relatifs au stationnement

16. AFFAIRES COMMENCÉES ET NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

22-01-36271 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 22-01-36271

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-01-36272 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

RÉSOLUTION 22-01-36272

CONSIDÉRANT que la greffière a remis aux membres du conseil des copies des procès-verbaux des l'assemblée ordinaire et extraordinaire du 13 décembre 2021 le tout conformément aux délais prévus par la loi, et que par conséquent elle est dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Brochu

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

RÉSOLU d'approuver les procès-verbaux des assemblées ordinaire et extraordinaire du 13 décembre 2021 tel que rédigés par la greffière, madame Geneviève Dupras, comme étant le juste reflet des délibérations du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. DÉLÉGATION

4. RAPPORT DU MAIRE SUR DIFFÉRENTS DOSSIERS

- Bonne année 2022 à tous les citoyens de la Ville de Coaticook;
- On continue le combat pour conserver notre urgence de jour et de nuit.

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les conseillers font leurs rapports mensuels à tour de rôle.

6. FINANCES

22-01-36273

6.1 AUTORISATION D'EFFECTUER LES DÉPENSES PRÉVUES À LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021

RÉSOLUTION 22-01-36273

CONSIDÉRANT qu'une dépense doit être autorisée par règlement ou résolution du conseil;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des listes suggérées des comptes du mois de décembre 2021 au montant total de 1 776 352,55 \$ comme si elles étaient aux longues reproduites;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU d'approuver les listes des comptes du mois de décembre 2021 comme suit :

- Fonds administration : 1 753 370,21 \$
- Fonds immobilisation (FDI) : 22 982,34 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 DÉPÔT DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2021

Le trésorier fait état du dépôt des transferts budgétaires pour le mois de décembre 2021.

22-01-36274

6.3 ADOPTION DES CÉDULES DE VERSEMENTS D'AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉS AUX ORGANISMES DE LOISIRS, DE CULTURES, DES PARCS ET DE RUES PRINCIPALES POUR L'ANNÉE 2022

RÉSOLUTION 22-01-36274

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que le conseil a prévu au budget 2022 des montants afin de répondre aux demandes d'aide financière de divers organismes à but non lucratif reliés aux loisirs, à la culture, aux sports, aux parcs et à Rues Principales;

CONSIDÉRANT que le trésorier a préparé des cédules d'aides financières pour le versement desdites aides;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'adopter les cédules de versements des aides financières octroyés aux organismes à but non lucratif reliés aux loisirs, à la culture, aux sports, aux parcs et à Rues Principales pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-01-36275

6.4 ORDRE À LA GREFFIÈRE DE PROCÉDER À LA VENTE DES IMMEUBLES POUR LE NON-PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

RÉSOLUTION 22-01-36275

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de la liste déposée par la greffière indiquant les immeubles à l'égard desquels les taxes foncières n'ont pas été payées, en tout ou en partie;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU :

De donner instruction à la greffière d'entreprendre les procédures de vente des immeubles pour lesquels les taxes foncières n'ont pas été payées, en tout ou en partie;

Que la vente des immeubles pour non-paiement de taxes se tienne jeudi, le 31 mars 2022 à 10 h 30, à la salle publique du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES STATISTIQUES D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021

Le conseiller, monsieur Guy Jubinville, fait état du rapport des statistiques d'émission des permis de construction du mois de décembre 2021 tel qu'il a été préparé par le responsable du service de l'urbanisme, monsieur Jean Chartier.

7.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES STATISTIQUES D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION POUR L'ANNÉE 2021

Le conseiller, monsieur Guy Jubinville, fait état du rapport des statistiques d'émission des permis de construction pour l'année 2021 tel qu'il a été préparé par le responsable du service de l'urbanisme, monsieur Jean Chartier.

8. COMMUNICATIONS, CULTURE ET TOURISME

9. LOISIRS

22-01-36276

- 9.1 ENTENTE ENTRE LA VILLE DE COATICOOK ET COGECO CONNEXION INC. POUR OFFRIR SANS FRAIS CINQ (5) SUPPORTS D'ENTRAÎNEMENT DE PATINAGE MINI-ZAMBONIS COGECO AUX UTILISATEURS DES PARCS DE LA VILLE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 22-01-36276

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook aura pour mission de mettre en place diverses politiques et le développement des loisirs de la Ville de Coaticook;

CONSIDÉRANT que Cogeco souhaite supporter le plus grand nombre d'organisations possible dans les milieux qu'elle dessert et ainsi, contribuer au dynamisme de ses communautés;

CONSIDÉRANT que Cogeco souhaite offrir sans frais cinq (5) supports d'entraînement de patinage Mini-Zambonis Cogeco aux utilisateurs du Parc Laurence, du Parc Couillard, du Parc Yvon-Lemieux et du Parc Kennedy afin de permettre aux enfants de développer la pratique du sport et de saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que le Partenaire s'engage à coordonner le prêt des supports d'entraînement de patinage Mini-Zambonis Cogeco aux utilisateurs du site du Parc Laurence, du Parc Couillard, du Parc Yvon-Lemieux et du Parc Kennedy à Coaticook et de les entreposer lorsque le site est fermé, conformément aux modalités de la présente entente de partenariat;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'autoriser la greffière à signer l'entente entre la Ville de Coaticook et Cogeco Connexion inc. pour offrir sans frais cinq (5) supports d'entraînement de patinage Mini-Zambonis Cogeco aux utilisateurs des parcs de la ville afin de permettre aux enfants de développer la pratique du sport et de saines habitudes de vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-01-36277

- 9.2 ENTENTE ENTRE LA VILLE DE COATICOOK ET L'ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC (AQLP) POUR LA FORMATION SUR L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE BASEBALL ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 22-01-36277

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook souhaite organiser une formation à la carte pour l'entretien des terrains de baseball »;

CONSIDÉRANT que cette formation sera donnée par L'Alliance québécoise du loisir public (AQLP);

CONSIDÉRANT que les parties désirent convenir des droits et obligations de chacune des parties par le biais d'une entente écrite;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'autoriser la greffière à signer l'entente entre la Ville de Coaticook et L'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) pour la formation sur l'entretien des terrains de Baseball.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22-01-36278** 9.3 OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 100 \$ AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE POUR LEUR CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT « LES AMIS DES JEUX DU QUÉBEC - ESTRIE »

RÉSOLUTION 22-01-36278

CONSIDÉRANT que le conseil a prévu au budget 2022 des montants afin de répondre aux demandes d'aide financière des divers organismes à but non lucratif reliés aux loisirs et aux sports;

CONSIDÉRANT que le Conseil sport loisir de l'Estrie a présenté une demande d'aide financière pour leur campagne annuelle de financement « Les amis des Jeux du Québec - Estrie »;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'octroyer une aide financière de 100 \$ au Conseil sport loisir de l'Estrie pour leur campagne annuelle de financement « Les amis des Jeux du Québec - Estrie ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

11. SERVICES EXTÉRIEURS

- 22-01-36279** 11.1 ENTENTE ENTRE LA VILLE DE COATICOOK ET MONSIEUR CHARLES-POULIOT POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE AU PARC DENIS-MADORE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 22-01-36279

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook désire assurer l'entretien de la patinoire et du bâtiment du parc Denis-Madore;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook entend mandater monsieur Charles Pouliot pour l'entretien de la patinoire;

CONSIDÉRANT qu'en échange la Ville de Coaticook s'engage à verser au préposé la somme de 350 \$ pour chaque semaine d'ouverture de patinoire, soit du lundi au dimanche;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Brochu

RÉSOLU d'autoriser l'entente à intervenir entre la Ville de Coaticook et monsieur Charles Pouliot, laquelle est jointe à la présente pour en faire partie intégrante et d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tous les documents nécessaires à ces fins.

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22-01-36280** 11.2 RÉQUISITION NUMÉRO 2021-107 AU MONTANT DE 13 032,93 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES, POUR LA RÉPARATION DU CAMION BALAI DE RUE #73

RÉSOLUTION 22-01-36280

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook doit effectuer la réparation du camion balai de rue #73;

CONSIDÉRANT que le directeur des services extérieurs a présenté une réquisition pour lesdits travaux;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu une offre, conformément aux règles prévues au règlement de gestion contractuelle, soit celle de la compagnie Cubex au montant de 13 032,93 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur des services extérieurs concernant l'offre de la compagnie Cubex;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Hébert
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'accepter la réquisition numéro 2021-107 pour la réparation du camion balai de rue #73, auprès de la compagnie Cubex au montant de 13 032,93 \$ plus les taxes applicables et d'affecter la dépense au fonds de roulement sur une période de 5 ans, poste budgétaire numéro 02-920-01-720.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22-01-36281** 11.3 RÉQUISITION NUMÉRO 2021-108 AU MONTANT DE 20 700 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES, POUR L'ACHAT DE COUVERCLES EN ALUMINIUM POUR LES POSTES DE POMPAGE À BALDWIN

RÉSOLUTION 22-01-36281

CONSIDÉRANT que la Ville doit faire l'achat de couvercles en aluminium pour les postes de pompage à Baldwin;

CONSIDÉRANT que le chef de division infrastructures a présenté une réquisition pour lesdits achats;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu deux offres, mais a retenu la plus basse, conformément aux règles prévues au règlement de gestion contractuelle, soit celle de la compagnie Les pompes R. Fontaine au montant de 20 700 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du chef de division infrastructures concernant l'offre de la compagnie Les pompes R. Fontaine;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU d'accepter la réquisition numéro 2021-108 pour l'achat de couvercles en aluminium pour les postes de pompage à Baldwin auprès de la compagnie Les pompes R. Fontaine au montant de 20 700 \$ plus les taxes

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

applicables et d'affecter la dépense au poste budgétaire numéro 02-920-04-725.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22-01-36282** 11.4 RÉQUISITION NUMÉRO 2021-109 AU MONTANT DE 5 400 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES, POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UN TRANSMETTEUR ET D'UNE SONDE DE NIVEAU DE CHLORE À L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE MARCEL-BENOIT

RÉSOLUTION 22-01-36282

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook doit effectuer l'achat et l'installation d'un transmetteur et d'une sonde de niveau de chlore à l'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit;

CONSIDÉRANT que le chef de division infrastructures a présenté une réquisition pour lesdits achats et installations;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu une offre conformément aux règles prévues au règlement de gestion contractuelle, soit celle de la compagnie Électro-concept P.B.L. inc. au montant de 5 400 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du chef de division infrastructures concernant l'offre de la compagnie Électro-concept P.B.L. inc. ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Jubinville
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU d'accepter la réquisition numéro 2021-109 pour l'achat et l'installation d'un transmetteur et d'une sonde de niveau de chlore à l'usine de traitement de l'eau potable Marcel-Benoit, auprès de la compagnie Électro-concept P.B.L. inc. au montant de 5 400 \$ plus les taxes applicables et d'affecter la dépense au poste budgétaire numéro 02-920-04-725.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22-01-36283** 11.5 RÉQUISITION NUMÉRO 2022-01 AU MONTANT DE 99 035 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES, POUR L'ACHAT DE TRANSFORMATEURS À METTRE À L'INVENTAIRE

RÉSOLUTION 22-01-36283

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook doit effectuer l'achat de transformateurs pour mettre à l'inventaire ;

CONSIDÉRANT que le chef de division Hydro-Coaticook a présenté réquisition pour lesdits achats;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu une offre conformément aux règles prévues au règlement de gestion contractuelle, soit celle de la compagnie Carte International inc. au montant de 99 035 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que le fournisseur est le seul en mesure de fournir les matériaux, le matériel ou les services après des vérifications documentées et sérieuses effectuées pour s'assurer de l'unicité de ce fournisseur dans l'ensemble des territoires visés par un accord intergouvernemental de

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

libéralisation des marchés publics applicable à la municipalité ou lorsque le contrat a pour objet la fourniture de services professionnels visés à l'article 573.3.0.2, dans le territoire du Québec;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du chef de division Hydro-Coaticook concernant l'offre de la compagnie Carte International inc. ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'accepter la réquisition numéro 2022-01 pour l'achat de transformateurs à mettre à l'inventaire, auprès de la compagnie Carte International inc. au montant de 99 035 \$ plus les taxes applicables et d'affecter la dépense au poste budgétaire numéro 04-150-05-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13. COMMUNAUTAIRE

14. ADMINISTRATION ET CONSEIL

22-01-36284 14.1 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT (DOUBLE MANDAT)

RÉSOLUTION 22-01-36284

CONSIDÉRANT que le conseil doit désigner, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU :

De désigner la conseillère, madame Sylviane Ferland, mairesse suppléante pour les quatre prochains mois à compter du 1er février 2022;

De désigner la mairesse suppléante à titre de substitut pour siéger à la MRC de Coaticook en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste;

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC pour l'en informer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. RÈGLEMENTS

22-01-36285 15.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 12-5 RM330-4 (2022) ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE 12-5 RM330-3 (2020) ET AUTRES AMENDEMENTS RELATIFS AU STATIONNEMENT

RÉSOLUTION 22-01-36285

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 415 de la *Loi sur les cités et villes*, une municipalité locale a le pouvoir d'adopter des règlements relatifs au stationnement;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook souhaite modifier son règlement existant afin de limiter la durée de temps sur la rue Jeanne-Mance entre les rues Court et Roy, côté Ouest ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de dispense de lecture du règlement 12-5 RM330-4 (2022) fut faite lorsque l'avis de motion fut donné et qu'une copie du présent règlement fut remise aux membres du conseil de la Ville de Coaticook qui étaient présents lors de l'assemblée ordinaire du 13 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture ;

CONSIDÉRANT que la greffière mentionne l'objet du règlement et sa portée ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Jubinville
APPUYÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle

RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 12-5 RM330-4 (2022) abrogeant et remplaçant le 12-5 RM330-3 (2020) et autres amendements relatifs au stationnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. AFFAIRES COMMENCÉES ET NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

Aucune question n'est posée.

22-01-36286

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 22-01-36286

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU que la séance soit close à 19 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Simon Madore, maire

Geneviève Dupras, greffière